RCS : SALON DE PROVENCE
Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00140
Numéro SIREN : 494 215 221
Nom ou dénomination : ABCDECORATION

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 6055

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ABCDECORATION	381 ROUTE DE MIRAMAS 13300 SALON DE PROVENCE
SIRET 4 9 4 2 1 5 2 2 1 0 0 0 4 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
1 6 SEP. 2022
SALON-DE-PROVENCE

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art.223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal — Déficit: 28 801

Bénéfice imposable à 15% — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
LEANDRI CONSEILS 25 BD GEORGES CLEMENCEAU BP 24 13300 SALON DE PROVENCE *Tél:* 04 90 56 64 14	*Tél:*

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu SALON DE PROVENCE
			Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature ROS GREGORY, XAVIER

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 381 ROUTE DE MIRAMAS 13300 SALON DE PROVENCE

Numéro SIRET * : 4 9 4 2 1 5 2 2 1 0 0 0 4 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	24 323	030	18 340	5 983	5 186
	Immobilisations financières * (1)	040	65	042		65	65
	Total I (5)	044	24 388	048	18 340	6 048	5 251
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	678	070		678	13 173
	Créances (2) — Autres * (3)	072	782	074		782	2 523
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 170	086		27 170	41 777
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	28 630	098		28 630	57 473
	Total général (I+II)	110	53 018	112	18 340	34 679	62 724

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 250	10 250
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 025	1 025
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	9 976	11 112
	Résultat de l'exercice	136	(28 954)	(1 136)
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	(7 704)	21 251
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	25 000	25 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 442	8 013
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 95)	172	13 940	8 460
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	42 382	41 473
	Total général (I + II + III)	180	34 679	62 724

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 200
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	4 900

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2021 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2020 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217	218	68 652 / 104 241
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	6 000 / 7 500
	Autres produits		230	21 /
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	74 673 / 111 741
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	13 913 / 23 887
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	37 537 / 45 264
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 345)		244	5 296 / 4 731
	Rémunérations du personnel *		250	28 844 / 26 055
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	15 580 / 8 819
	Dotations aux amortissements *		254	4 695 / 4 406
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	(1) /
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	105 864 / 113 161
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(31 191) / (1 420)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	5 364 / 500
	Charges financières (V)		294	233 / 1
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	2 894 / 215
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(28 954) / (1 136)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 | 314 : 28 954

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	30
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	123
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352	354 : 28 801
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * 8 126 dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 28 801

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION 31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Impôts et taxes non déductibles		123
Total des réintégrations diverses	**330**	123

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2022

Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	625	442		444		446	625	625
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	22 025	462	7 200	464	6 000	466	23 225	23 225
	Autres immobilisations corporelles	470	473	472		474		476	473	473
Immobilisations financières		480	65	482		484		486	65	65
TOTAL		490	23 188	492	7 200	494	6 000	496	24 388	24 388

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	625	532		534		536	625
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	16 839	552	4 338	554	4 292	556	16 885
	Autres immobilisations corporelles	560	473	562		564		566	473
TOTAL		570	17 937	572	4 338	574	4 292	576	17 983

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	MOTO HONDA				
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1	6 000	4 292	1 708	4 900	3 192			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 6 000	580 4 292	582 1 708	584 4 900	586 3 192	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 3 192	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	8 126	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	8 126	
Déficits de l'exercice	860	28 801	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	36 927	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 336
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	8 737
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 660
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 124
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

(5)

Désignation de l'entreprise : SARL ABCDECORATION				Néant	[x]*
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence	024		160			
Date de cessation			186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 49421522100040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABCDECORATION

ADRESSE (voie) 381 ROUTE DE MIRAMAS

CODE POSTAL 13300 VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique ROS | Prénom(s) GREGORY, XAVIER | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 025 | Naissance : Date 230375 | N° Département 13 | Commune MARTIGUES | Pays FR | Adresse : N° 90 | Voie CHEMIN DE L'AIGUILLE | Code postal 13660 | Commune ORGON | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

SARL ABCDECORATION
13300 SALON DE PROVENCE

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 983	5 186	797	15.37
21540000	MATÉRIEL INDUSTRIEL	625	625		
21820000	MATÉRIEL DE TRANSPORT	15 417	15 417		
21822000	MATERIEL DE TRANSPORT MOTO	7 200	6 000	1 200	20.00
21823000	MATERIEL DE TRANS REMORQUE MIL	608	608		
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU	473	473		
28154000	AMORTISSEMENT MAT. INDUSTRIEL	625-	625-		
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	15 417-	12 540-	2 877-	22.94-
28182200	AMORT. MAT TRANSPORT MOTO	1 344-	3 940-	2 596	65.90
28182300	AMORT. MAT TRANS REMORQUE MIL	481-	359-	122-	33.96-
28183000	AMORT. MATERIEL DE BUREAU	473-	473-		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		65	65		
27500000	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	65	65		
TOTAL I		6 048	5 251	797	15.18
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		678	13 173	12 495-	94.85-
41100000	CLIENTS	678	8 773	8 095-	92.27-
41800000	FACTURES A ETABLIR		4 400	4 400-	100.00-
AUTRES CREANCES		782	2 523	1 742-	69.01-
40100000	FOURNISSEURS	356	776	420-	54.08-
44566000	TVA SUR ABS		202	202-	100.00-
44567000	CREDIT TVA	379		379	
44571500	TVA COLLECTEE 10%	1		1	
44586000	TVA SUR FNP	46	46		
44870000	ETAT - PDUITS A RECEVOIR		1 500	1 500-	100.00-
DISPONIBILITES		27 170	41 777	14 607-	34.96-
51230000	BNP BANQUE	27 170	41 777	14 607-	34.96-
TOTAL II		28 630	57 473	28 843-	50.18-
TOTAL GENERAL		34 679	62 724	28 046-	44.71-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	10 250	10 250		
10100000 CAPITAL	10 250	10 250		
RESERVE LEGALE	1 025	1 025		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	1 025	1 025		
REPORT A NOUVEAU	9 976	11 112	1 136-	10.23-
11000000 REPORT A NOUVEAU CRÉDITEUR	9 976	11 112	1 136-	10.23-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	28 954-	1 136-	27 818-	NS
TOTAL I	7 704-	21 251	28 954-	136.25-
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	25 000	25 000		
16400000 PRET GARANTI PAR L ETAT	25 000	25 000		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 442	8 013	4 572-	57.05-
40100000 FOURNISSEURS	3 166	7 737	4 572-	59.09-
40800000 FACTURES NON PARVENUES	276	276		
AUTRES DETTES	13 940	8 460	5 480	64.78
42860000 CP 30.09.06	6 066		6 066	
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	5 743	6 329	586-	9.25-
44551000 TVA À DÉCAISSER		442	442-	100.00-
44566000 TVA SUR ABS	1		1	
44571600 TVA COLLECTEE 20%	113		113	
44587000 TVA SUR FAE		400	400-	100.00-
44588000 TVA SUR CLIENT DUE		797	797-	100.00-
44860000 ETAT CHARGE A PAYER	1 923	434	1 490	343.60
45510000 ASSOCIES MME ROS CELINE	95	53	42	78.79
45520000 GERANT MR ROS GREGORY		6	6-	100.00-
TOTAL III	42 382	41 473	909	2.19
TOTAL GENERAL	34 679	62 724	28 046-	44.71-

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		68 652	104 241	35 589-	34.14-
70635000	PRESTATIONS A 10%	52 803	75 399	22 596-	29.97-
70636000	PRESTATIONS A 20%	14 899	28 842	13 943-	48.34-
70637000	CHIFFRE AFFAIRE AUTOLIQUIDATIO	950		950	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		6 000	7 500	1 500-	20.00-
74000000	SUBVENTLONS D'EXPLOITATION	6 000		6 000	
74400000	SUBVENTION D EXPLOITATION		7 500	7 500-	100.00-
AUTRES PRODUITS		21		21	
75800000	PRODUITS DE GESTION DIVERSES	21		21	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		74 673	111 741	37 068-	33.17-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		13 913	23 887	9 974-	41.76-
60100000	ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREM	13 913	23 887	9 974-	41.76-
AUTRES CHARGES EXTERNES		37 537	45 264	7 726-	17.07-
60600000	ACHATS NON STOCKES DE MATIÈRES		2 611	2 611-	100.00-
60614000	CARBURANT	1 655		1 655	
60630000	FOURNITURE ENTRETIEN PETIT EQU	5 224	4 698	526	11.20
60640000	FOURNITURES BUREAU	92	79	13	16.89
61100000	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE		810	810-	100.00-
61121000	SOUS TRAITANCE ADMINISTRATIVE		500	500-	100.00-
61300000	LOCATIONS		227	227-	100.00-
61320000	LOYER IMMOBILIER	803	195	608	312.32
61340000	LLD ARVAL	2 301	5 917	3 617-	61.12-
61350000	LOCATIONS DIVERSES	28		28	
61400000	CHARGES LOCATIVES		6	6-	100.00-
61500000	ENTRATIEN ET REPARATIONS		10	10-	100.00-
61510000	ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	499	950	451-	47.45-
61600000	ASSURANCES	153	91	62	68.48
61611000	ASSURANCE PRET MOTO 6000 _	336		336	
61620000	ASSURANCE VEHICULE WOKSWAGEN M	769	712	56	7.90
61630000	ASSURANCES MOTO		340	340-	100.00-
61640000	ASSURANCE AXA CHR	605	590	15	2.53
61650000	GMF PROTECTION JURIDIQUE	110	38	73	192.54
61660000	AXA ASSURANCES RCS 19		1 473	1 473-	100.00-
61670000	AXA RC ENTREPRISE	1 562		1 562	
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	15 405	18 665	3 260-	17.47-
62260000	HONORAIRES	2 399	2 447	49-	1.99-
62270000	FRAIS GREFFE	515	4	511	NS
62300000	PUBLICITE	2 475	876	1 599	182.47
62340000	CADEAUX ENTREPRISE	467	740	273-	36.88-
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	54	45	10	21.41
62500000	DEPLACEMENTS MISSION RECEPTION		620	620-	100.00-
62510000	VOYAGE ET DEPLACEMENT	1 000	1 696	697-	41.07-
62570000	RECEPTIONS	361		361	
62600000	FRAIS POSTAUX		39	39-	100.00-
62660000	PORTABLE BOUYGUES	131	153	22-	14.16-
62700000	SERVICES BANCAIRES	595	734	139-	18.92-

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		5 296	4 731	565	11.95
63300000	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS AS	119		119	
63330000	CFP		119	119-	100.00-
63511100	CFE	1 345	1 356	11-	0.81-
63514000	TVTS	30	464	434-	93.53-
63540000	AUTRES IMPOTS CARTE GRISE	193		193	
63710000	CSG DEDUCTIBLE	3 609	2 792	817	29.26
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		28 844	26 055	2 789	10.70
64400000	RÉMUNÉRATION ROS GREGORY	28 844	26 055	2 789	10.70
CHARGES SOCIALES		15 580	8 819	6 761	76.67
64600000	COTISATIONS SOCIALES RSI	13 576	6 958	6 618	95.11
64643000	ALLIANZ LOI MADELIN	669		669	
64691000	MUTUELLE SWISS LIFE	1 336	1 192	143	12.03
64692000	ALLIANZ LOI MADELIN		669	669-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		4 695	4 406	289	6.55
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS S	357		357	
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 338	4 406	68-	1.54-
AUTRES CHARGES		1-		1-	
65800000	COMPTE A COMPTE	1-		1-	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		105 864	113 161	7 297-	6.45-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		31 191-	1 420-	29 771-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 364	500	4 864	973.09
77200000	PDT SUR EXERCICE ANTERIEUR	464	500	36-	7.27-
77500000	PRODUITS DES CESSIONS ÉLÉMENTS	4 900		4 900	
CHARGES FINANCIERES		233	1	232	NS
66110000	INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTE	63		63	
66116300	INTERET PRET WOLKSWAGEN		1	1-	100.00-
66160000	INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉR	170		170	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 894	215	2 679	NS
67120000	PENALITES ET AMENDES	123	47	76	161.28
67200000	CHG SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 063	168	895	532.63
67520000	VNC PT	1 708		1 708	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		28 954-	1 136-	27 818-	NS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 30 juin 2022
APPROBATION DES COMPTES 2021

ABCDécoration
257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE
SARL à capital de 10 250 Euros
RCS SALON DE PROVENCE 494215221

Les associés de la SARL ABCDécoration au capital de 10 250 € divisé en 205 parts, parts sociales de 50 € chacune, se sont réunis au siège social, le 30 juin 2022 à 17 h en assemblée générale sur la convocation qui leur a été faite.

Etaient présents :

Mr ROS Grégory, demeurant 257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE, titulaire de 123 parts,
Mme ROS Céline née GARCIA, demeurant 257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE, titulaire de 82 parts.

L'assemblée est présidée par Mr ROS Grégory, gérant de la société.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dispose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion,
- Le bilan, les annexes,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant approbation des comptes de 2021.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur

Dépenses non déductibles

1. les dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de cet exercice sont d' un montant de 123 € amendes et pénalités générant un impôt de 18,45 €.
2. 6000 € D'aide COVID ne sont pas pris en compte pour le calcul de l'Impôt.

Les résultats

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels. Le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

1- Affectation du résultat

1 Bénéfice de l'exercice :

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à : - 28 954 € de la manière suivante :

- 28 954 € de report à nouveau faisant diminuer le RAN de 9 976 € à – 18 978 €

Autres mentions

Conventions réglementées

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention ou opération relevant de l'article L. 223-19 du code de commerce n'a été réalisée.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus à la gérance de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à Salon , le 30 Juin 2022,
La gérance
Mr ROS Grégory

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS 31/12/2021

Société ABCDécoration
SARL au capital de 10250 €
Siège social : 257 Allées de Craponne 13 300 SALON DE PROVENCE
N° d'identification N° 49421522100057
RCS Salon de provence

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour soumettre à votre approbation les comptes de notre dernier exercice social.

Situation de la société : chiffres d'affaires et résultats

L'exercice clos le 31/12/2021 à inscrit un chiffre d'affaires hors taxes de à 68 652 € en prestations de main d' œuvre + 6000 € de subvention de l'état AIDE COVID.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 105 864 euros
Le résultat d'exploitation ressort à **– 31 191.00 euros**

Le montant des traitements et salaires s'élève à 28 844 € : Soit, 28 844 € concernant la rémunération du gérant.
Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux de l'exercice s'élève à 15 580 euros
Il y a eu un intérimaire dont la charge s'élève H.T à 15 405 € .
En fin 2021, l'effectif est de 0 intérimaire. Le carnet de commande 2022 se remplissant, nous envisageons de recruter en CDI notre interimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de- 233 euros et d'un résultat exceptionnel de 2 470 € le résultat courant avant impôt ressort à – 28 954.00 euros.

Le pret BPI que nous nous sommes vu octroyé lors du covid en 2020 nous permet financierement de faire face a cette année de crise.

Situation de la société et événements marquants

Le covid a fortement impacté l'activité en 2021. L'activité a bien repris en fin d'année et le resultat négatif devrait etre rattrapé en 2022 dans sa totalité suivant les devis accordés.
Le gérant projette de se verser une rémunération de 2500 € mensuelle en moyenne étant donné que son salaire n' a pas eu de nette augmentation les dernières années.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaitre, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 28 954,00 €

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.
Elle approuve également le montant global des dépenses et des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 123 € (amendes et pénalités)

Malgré cette perte, la société décide de continuer son activité car les devis acceptés sont nombreux et au 30 juin 2022, la situation comptable montre une année 2022 prometteuse pouvant rattraper ce déficit.

Deuxième résolution

Déficit de l'exercice
L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 28 954 € de la manière suivante :

- 28 954 € en report à nouveau.

Aucune distribution de dividendes concernant les résultats de l'exercice 2021.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le Gérant percevra une rémunération de 2500 € en moyenne mensuellement pour l'année 2022 et cette somme pourra être révisé selon l'activité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00,

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par son associée présente à l'assemblée.

Signatures

Le gérant Mr ROS Grégory

L'associé Mme ROS Céline